



**Alors voilà.**

**Nous, agent·es des SIP,  
avons des choses à dire à la  
directrice régionale.**

**22/10/2024.**

Porte d'entrée unique pour l'accueil physique des usagers amendes et contribuables, les agent·es des SIP se sont mobilisés ce jour en délégation et ont décidé, avec l'intersyndicale CGT- Solidaires d'utiliser le comité social d'administration de la Drfip 13 pour porter leurs exigences face à la direction locale.

Travaillant à la cellule relations usagers, à la gestion ou encore au recouvrement, les agent·es des SIP de Marseille Prado, St. Barnabé et Borde ou encore des Sip d'Aubagne, Aix et Salon ont exposé à la Directrice régionale les conséquences délétères de la dégradation des conditions de travail sur leur santé mais aussi sur le rendu des missions.

Effectifs insuffisants, intensification du travail, RdV téléphoniques et physiques, contre-appels, pics de charges quasi ininterrompus, carence dans la formation des nouveaux agents – aucun plan édicté-, non prise en compte du travail réel, enchaînement des vacations à marche forcée (Accueil physique et téléphonique), impossibilité de parfaire son travail (travail utile invisibilisé par les indicateurs et les statistiques), pause méridienne écourtée, écrêtements, travail inutile car hors compétence à l'exemple de la plateforme téléphonique nationale, non prise en compte des obligations calendaires et du séquençage nécessaire du travail pour privilégier les urgences permanentes, personnes âgées désemparées avec leur chéquier, PLSU inopérant sans assistance permanente, pression sur les statistiques de « décrochés » et e-contacts, benchmarking entre SIP, agent·es, adjoint·es en tête à tête avec les redevables d'amendes et pour finir et ne pas en finir : dérives managériales et autoritarisme.



Bref, la coupe est pleine. Ras la casquette, ras le bol.

Même s'ils se sont entendus dire « vis ma vie » par la Directrice régionale ou encore quelque réflexion teintée de mépris de classe, le fait est que les grands désorganisateur de nos services ne sont pas les agent·es ni les usagers, mais les décideurs.

Les mêmes décideurs qui ne répondent pas à une lettre ouverte mais convoquent dans la foulée une visio avec les chefs de service.

Pour la Drfip 13, c'est un problème d'organisation, les notes nationale et départementale ne seraient pas comprises, donc pas appliquées.

C'est donc la faute aux chefs de service.

Peut-être un peu, mais pas que.

**Prochain RdV : CSAL Formation spécialisée du 7 novembre 2024.  
Point 1 de l'ordre du jour : les SIP et les risques psycho-sociaux.**